

Le maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne demeure vital pour les intérêts canadiens en Corée et dans la région. En dépit de ses efforts, la Corée du Sud n'a pas réussi à renouer le dialogue avec la Corée du Nord. Nombre de Canadiens souhaitent voir s'instaurer en Corée un sentiment de sécurité, condition première d'un véritable respect des droits de la personne dans tout le pays. Le Canada continuera donc d'appuyer les propositions visant à apaiser les tensions qui se font sentir dans la région, tout en demeurant fidèle au principe voulant que la République de Corée joue un rôle de premier plan dans la négociation de tout règlement du problème coréen.

Hong Kong est demeuré l'un des partenaires commerciaux importants du Canada en 1978; nos échanges avec la colonie se chiffrent en dollars à 98 millions au titre des exportations et à 313 millions au titre des importations. La vitalité de l'économie de Hong Kong et la conclusion d'un arrangement sur le textile ont fait beaucoup pour l'amélioration du climat des échanges commerciaux. En 1978, les banques canadiennes ont reçu l'autorisation d'entreprendre des opérations bancaires à Hong Kong, ce qui devrait contribuer à y accroître encore davantage les activités commerciales canadiennes. Compte tenu de l'ouverture rapide de la Chine à l'Occident, le rôle traditionnel d'entrepôt de Hong Kong vis-à-vis du marché chinois sera probablement renforcé au cours des années à venir.

Le Canada accueille un grand nombre d'immigrants de Hong Kong. En outre, la Commission canadienne installée sur les lieux est chargée des programmes de réunion des familles en ce qui concerne la Chine et le Vietnam.

L'année 1978 a été caractérisée en République populaire de Chine (RPC) par un grand nombre de changements majeurs d'orientation politique qui se sont traduits par une expansion des relations sino-canadiennes. En mars, la Chine a annoncé l'application d'un plan économique décennal visant à transformer la Chine en un État industriel moderne d'ici l'an 2000 et soulignant la nécessité d'acquérir de l'étranger la technologie et les compétences qui permettraient d'atteindre cet objectif ambitieux.

Cette nouvelle orientation a multiplié les chances du Canada d'accroître ses relations commerciales avec la Chine. En janvier 1978, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a effectué en République populaire de Chine une visite au cours de laquelle une gamme de questions internationales et bilatérales ont été discutées, notamment les possibilités de coopération commerciale et industrielle.

En octobre, un groupe de dirigeants d'entreprises canadiens s'est rendu en Chine et s'est entretenu avec de grands spécialistes chinois dans les secteurs de la transformation, des télécommunications, du transport d'énergie, de la machinerie agricole et des services